

Photovoltaïque Bâtiments Agricoles

L'objectif de la Charte Qualité Photovoltaïque est de garantir la réalisation d'une installation solaire photovoltaïque bien conçue, bien construite et durable. Cette charte concerne les projets portés par des maîtres d'ouvrage exploitants agricoles. Les installateurs signataires s'engagent à respecter les recommandations décrites dans cet « Engagement Qualité ».



Entreprises signataires Photovoltaïques

Mise à jour: 1^{er} janvier 2025



Répond aux appels d'offres de dimension :

de 36
 < 36 à 100 > 100
 kWc kWc kWc

ALLOSUN POSE	ZA de la Costardais	22690 PLEUDIHEN- SUR-RANCE	Contact : Nicolas ANDRE	02 99 39 08 40	✓	✓	✓
CLAIE BRETAGNE	ZA de KERMAT	29410 GUICLAN	Contact : Laurent EMILY	02 98 29 92 61	✓	✓	✓
EMERAUDE SOLAIRE SARL	15 rue Saint Coulban	35540 MINIAC MORVAN	Contact : Xavier BOREL	02 99 81 78 50		✓	✓
ENERGIES DE LOIRE SARL	ZI de la Ramée	49440 CANDE	Contact : Olivier LE CARRE	02 72 09 99 97			✓
ENTECH SE	11 Allée Jean-François de la Pérouse	29000 QUIMPER	Contact : Jean BRIÈRE	02 98 94 44 48		✓	✓
IEL ETUDES ET INSTALLATIONS	41 ter boulevard Carnot	22000 SAINT-BRIEUC	Contact : Yan RUAULT SAPIN	02 30 96 02 21			✓
QUENEA ÉNERGIES RENOUVELABLES	10 place du champ de foire BP221	29834 CARHAIX CEDEX	Contact : Clément TOUATI	02 98 93 31 00	✓	✓	✓
SOLAIR 3 TECH	63 route des Eaux	35500 VITRÉ	Contact : Stéphane CHERRUAULT	02 99 96 34 23	✓	✓	✓
SOLEWA	15 rue de la Rouelle PA des Rolandières	35120 BAGUER PICAN DOL-DE-BRETAGNE	Contact : Olivier DUCLOS	02 99 46 49 43			✓



Le texte de la Charte Qualité Photovoltaïque Bâtiments Agricoles est disponible sur
www.gie-elevages-bretagne.fr / rubrique bâtiment / Charte Qualité Photovoltaïque